

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **11 avril 2023 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Dominic Doucet, directeur général, et Me Pascale Audray Provencher, greffière, sont également présents.

23-04-150

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications suivantes :

- 13.5 Ajout d'un sujet ayant pour titre « *Entente d'échange entre le camp de jour et le CSFB* »;
- 14.7 Ajout d'un sujet ayant pour titre « *Publicité – Festival du cheval* »;
- 14.8 Ajout d'un sujet ayant pour titre « *Demande de commandite – Omnium de golf – Machinex* »;
- 14.9 Ajout d'un sujet ayant pour titre « *Demande de gratuité de salle – Réseau d'entraide* ».

ADOPTÉE

23-04-151

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023 et les procès-verbaux des séances extraordinaires du 27 mars et du 3 avril 2023.

ADOPTÉE

Dépôt – Procès-verbaux de correction – Résolutions 22-06-194, 22-06-195 et 22-12-428

Conformément aux dispositions de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière dépose des procès-verbaux de correction concernant les résolutions 22-06-194, 22-06-195 et 22-12-428.

Dépôt- Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du *Règlement 2023-428 décrétant une dépense et un emprunt de 573 000 \$ pour la consolidation de la structure de retenue sur la rivière Bulstrode*.

23-04-152

Adoption du premier projet du Règlement modifiant le règlement du zonage 2017-316 (PRU1-2301)

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU1-2301).

Ce projet consiste notamment :

- Réduction de la zone 434-M et création de la zone 462-M;
- Réduction de la zone 452-Ha pour la création de la zone 464-Ha;
- Réduction de la zone 520-Ha pour l'agrandissement de la zone 554-Hb;
- Réduction de la zone 518-Ha pour l'agrandissement de la zone 520-Ha;
- Réduction de la zone 552-M pour l'agrandissement de la zone 520-Ha;
- Création de la nouvelle zone 628-Ha;
- Modification des grilles des spécifications 102-Hr, 152-Ad, 450-M, 442-M, 438-M, 514-M, 508-Ha, 370-P, 364-Ha, 356-P, 344-M, 340-M, 336-M, 436-C, 348-M, 340-Hb, 434-M, 452-Ha, 460-M, 554-Hb, 608-M, 623-Hb, 526-M, 210-Ha;
- Création des grilles 462-M, 464-Ha, 556-Ha;
- Modification des articles 60, 62 (tableau), 87, 91, 99, 117, 152, 166, 176, 184 (tableau 9), 196, 200, 261, 304, 387 (tableau 31) ;
- Modification de définition de profondeur de lot à l'index terminologique;
- Création des articles 77.1, 147.1, 152.1, 173.1, 206.1;

ADOPTÉE

23-04-153

Adoption – Règlement no. 2023-431 modifiant le règlement no. 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et de diverses locations

ATTENDU l'avis de motion donné le 13 mars 2023 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement modifiant le règlement no. 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et de diverses locations;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en a expliqué l'objet et sa portée le 13 mars 2023 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2023-431 modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations*.

ADOPTÉE

23-04-154

Assurances – Protection des Élus et frais juridiques - Renouvellement

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de renouveler les polices d'assurance suivantes :

<u>Police</u>	<u>No police</u>	<u>Coût</u>
Protection de la vie privée des élus	7070009	837,00 \$
Taxe 9% sur primes d'assurances		75,33 \$
Assurances frais juridiques (C-21)	7070010	1 120,00 \$
Taxe 9% sur primes d'assurances		100,80 \$
Frais administration UMQ		400,00 \$
TPS		20,00 \$
TVQ		39,90 \$
TOTAL		2 593,03 \$

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours;

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

23-04-155

Adhésion - Fédération Canadienne des municipalités pour l'année 2023

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de renouveler l'adhésion avec la Fédération canadienne des municipalités pour l'année 2023 au coût de 1 863,24 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

23-04-156

Remplacement de la borne électrique à l'édifice Jean-Louis-St-Hilaire

ATTENDU QUE la borne de recharge pour véhicule électrique située au stationnement de l'édifice Jean-Louis-St-Hilaire est défectueuse;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville souhaite poursuivre son partenariat avec Le Circuit électrique afin d'offrir une borne publique à la population;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la dépense de remplacement de la borne électrique au montant de 2 100 \$, plus les taxes applicables, financée à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

23-04-157

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 14 mars 2023 au 10 avril 2023 354 346,90 \$
- nos S11319 à S11326 & M2741 à M2754 & A52949 à A52973

Dépôt salaires :
- périodes 2023-10 à 2023-13

ADOPTÉE

23-04-158

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :
- En date du 11 avril 2023 325 804,43 \$
nos S11327 à S11377, S11378 et A52974 à A53031, A53032

ADOPTÉE

Dépôt – États financiers de Développement Économique Princeville au 31 décembre 2022 – Dépôt

23-04-159

Attestation de véracité – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 177 660 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Princeville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

23-04-160

Ratification de la permanence de la technicienne en aménagement, urbanisme et inspection municipale

ATTENDU la résolution 22-10-356 suivie de la période de probation de 600 heures travaillées qui s'est déroulée à la satisfaction du directeur du Service d'urbanisme;

ATTENDU la résolution 22-10-357;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la permanence de Nancy Croteau, technicienne en aménagement, urbanisme et inspection municipale, soit accordée en date du 24 mars 2023.

QU'en vertu des dispositions réglementaires de la Ville de Princeville, Nancy Croteau soit désignée aussi comme inspectrice en bâtiment;

ADOPTÉE

23-04-161

Embauche – Préposée au restaurant du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville ratifie l'embauche de madame Marianne Cusson, en date du 12 mars 2023, au poste de préposée au restaurant du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière, au sein du service des loisirs de la Ville de Princeville.

QUE les conditions d'embauche de la nouvelle préposée au restaurant soient établies selon les termes et conditions en vigueur;

ADOPTÉE

23-04-162

Ratification Embauche – Brigadière scolaire

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville ratifie l'embauche de madame Diane Maheux en remplacement d'un congé de maladie, en date du 22 mars 2023, au poste de brigadière scolaire.

QUE les conditions d'embauche de la nouvelle brigadière scolaire soient établies selon les termes et conditions en vigueur;

ADOPTÉE

23-04-163

Démission – Pompier

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prenne acte de la démission de monsieur David Michel, en date du 16 janvier 2023, au poste de pompier à temps partiel au sein du service de sécurité incendie.

ADOPTÉE

23-04-164

Vente d'un terrain – Lot 6 530 332 – 87 rue Nadeau

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Steven Daigle et Mylène Paquet, le lot 6 530 332 (87 rue Nadeau) du cadastre du Québec pour le prix de 5 473,60 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et la greffière soit autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

23-04-165

Adhésion – GROBEC 2023-2024

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour pour la période du premier avril 2023 au 31 mars 2024 au coût de 100 \$.

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

23-04-166

Dépôt de résidus verts et de branches 2023-2024 (AP23-HV-01)

ATTENDU l'annexe II présentée par Michel Carignan, directeur de l'urbanisme, pour le contrat mentionné en rubrique;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'enlèvement des résidus verts à Gaudreau Environnement inc. aux tarifs suivants :

<u>Objet</u>	<u>Tarif (excl.tx.)</u>
Transport	195,14 \$ / voyage
Traitement des branches	22,80 \$ / tonne métrique
Traitement des résidus verts	90,48 \$ / tonne métrique

LE TOUT comprenant la livraison et la location des conteneurs pour un montant approximatif de 50 000 \$, incluant les taxes.

QUE le tout soit financé à même les activités financières pour l'année en cours.

ADOPTÉE

23-04-167

Adjudication du contrat construction du nouveau bâtiment de service LC-718-21

ATTENDU l'appel d'offre public no LC-718-21 pour la construction du nouveau bâtiment de service publié le 21 février 2023;

ATTENDU l'ouverture des offres le 22 mars 2023 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de construction du nouveau bâtiment de service à Entreprise R.G.L. et frères, au coût global, de 192 486 \$, plus taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même le Fonds Régions et Ruralité – Volet projets structurants de la MRC de l'Érable et un montant du Centre de Services scolaires des Bois-Francis.

ADOPTÉE

23-04-168

Annulation de l'appel d'offres AO23-LA-01 – Piste à rouleaux (pumptrack)

ATTENDU l'ouverture des soumissions, le 13 mars 2023, dans le cadre de l'appel d'offres AO23-LA-01 pour la conception et la construction d'une piste à rouleaux (pumptrack) ;

ATTENDU QUE les prix obtenus ne permettent pas l'adjudication du contrat ;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que l'appel d'offres mentionné en rubrique soit annulé.

ADOPTÉE

23-04-169

Kiosque à chansons

ATTENDU QUE le conseil désire effectuer le paiement de dépenses pour les artistes qui participeront au kiosque à chansons au cours de l'été 2023 ;

ATTENDU QU'une liste des artistes accompagne la présente demande ;

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que le conseil autorise le paiement des dépenses reliées à la tenue des prestations des artistes pour un montant estimé de 9 575 \$, plus les taxes applicables, un montant de 145\$ pour la fourniture de photos et d'eau et d'un montant de 4 800 \$, plus taxes applicables, pour la sonorisation aux productions Yves Gagnon Inc.;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement des dépenses prévues à la liste annexée à la présente résolution ainsi que toute dépense supplémentaire nécessaire au bon fonctionnement de l'activité pour autant que le total de la dépense n'excède pas le montant budgété.

ADOPTÉE

23-04-170

Bibliothèque – Adoption de la Politique de développement des collections

ATTENDU l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes (BPA) du ministère de la Culture et des Communications, il est requis d'adopter une politique de développement des collections ;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'adopter la Politique de développement des collections.

ADOPTÉE

23-04-171

Entente d'autorisation d'échange entre le camp de jour et le CSBF

ATTENDU QUE la Ville de Princeville offre un service de camp de jour auprès des 4 à 12 ans, il demeure impératif que le personnel responsable puisse favoriser et offrir une gamme d'expériences socioéducatives enrichissantes, de nouveaux apprentissages et puisse contribuer au développement des enfants dans un cadre d'une vie de groupe ;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville doit offrir le soutien requis pour une expérience d'intégration positive pour tous les enfants à partir de renseignements fournis tant par les parents, tuteurs, professionnels et le personnel scolaire concernés ;

ATTENDU QUE le continuum de service entre le milieu scolaire et le camp de jour permet d'assurer le bien-être des enfants présentant des besoins particuliers et

favorise une transition harmonieuse afin d'offrir et maintenir un service inclusif et adapté ;

ATTENDU QUE le projet *Inclusion en camp de jour municipal* offre des outils permettant une meilleure desserte de service pour les enfants inscrits au camp de jour ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser Frédéric Lecours, coordonnateur aux loisirs, à signer *l'Entente d'autorisation et d'échange de renseignements personnels* avec le Centre de services scolaires des Bois-Francs au nom de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

23-04-172

Demande d'aide financière – Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande d'aide financière de la fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une somme globale de 1000 \$ à la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable.

QU'en contrepartie de ce montant, le conseil reçoive 4 billets pour le tournoi de golf de la fondation pour une valeur de 500\$;

QUE le conseil reçoive aussi deux billets pour un 5 à 7 au mois de mai (70\$), deux billets pour le souper bénéfice au mois de septembre (250\$);

QUE le conseil octroi pour le reste de la somme un don d'une valeur de 180\$;

D'AUTORISER la trésorière à payer cette somme.

ADOPTÉE

23-04-173

Demande d'aide financière – Association des personnes handicapées de l'Érable

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées de l'Érable;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une somme de 200 \$ à l'Association des personnes handicapées de l'Érable.

D'AUTORISER la trésorière à payer cette somme.

ADOPTÉE

23-04-174

Participation – Soirée hommage aux bénévoles du Centre d'action bénévole de l'Érable

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville fasse l'achat de deux billets à 35\$ chacun pour la soirée

Hommage aux bénévoles du Centre d'action bénévole de l'Érable, qui se tiendra le 20 avril 2023.

D'AUTORISER la trésorière à payer cette somme.

ADOPTÉE

23-04-175

Demande de gratuité de salle – ACEF des Bois-Francis

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande de gratuité de salle de l'Association coopérative d'économie familiale des Bois-Francis, pour des rencontres occasionnelles de consultation budgétaire gratuite offerte aux citoyens de Princeville qui ne peuvent pas se déplacer à leur bureau de Victoriaville ;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Alphonse-Desjardins à l'Association coopérative d'économie familiale des Bois-Francis sur réservation tout au long de l'année 2023.

ADOPTÉE

23-04-176

Demande de gratuité de salle – FADOQ

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande de gratuité de la salle Pierre-Prince pour y tenir leur banquet le 19 mai 2023 ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Pierre-Prince à la FADOQ pour leur banquet du 19 mai 2023.

ADOPTÉE

23-04-177

Publicité – Carte vélo Parc linéaire des Bois-Francis

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'acheter 1/6^e de page de publicité dans la carte du Parc Linéaire des Bois-Francis au coût de 350 \$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

23-04-178

Publicité – Festival du Cheval

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'acheter un espace sur le napperon publicitaire imprimé du Festival du Cheval, au coût de 480 \$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

23-04-179

Demande de commandite – Omnium de golf - Machinex

ATTENDU la proposition de East Coast Pro Tour d'offrir un plan de visibilité attractif pour la Ville de Princeville dans le cadre de l'Omnium de golf et qui aura lieu au Club de golf Laurier de Princeville

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder une commandite de 7 500 \$ en 2023 à l'organisation de l'Omnium de golf présenté au Club de golf Laurier de Princeville les 11-12-13 août 2023;

QUE cette dépense de 7 500 \$ soit financée à même les activités financières.

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

23-04-180

Demande de gratuité de salle – Réseau d'entraide

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande de gratuité d'une salle pour les réunions de démarrage d'un réseau d'entraide ;

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité d'une salle pour deux rencontres au nouveau réseau d'entraide.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

23-04-181

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 : 46.

ADOPTÉE

Me Pascale Audray Provencher, greffière

Gilles Fortier, maire